

ACM
Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : Les Perrières
L'HÔTELLERIE-DE-FLEE
49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU
407 706 381 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 JUILLET 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 janvier 2026

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 132 304,27 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	132 304,27 €
- Prélèvement sur compte « Autres réserves »	-7 695,73 €

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	140 000,00 €
---	--------------

- Une somme de	140 000,00 €
----------------	--------------

à titre de dividende, soit par part, une montant de 11.67 €
dont contributions et prélèvements sociaux au taux de 18,6 % : 26 040.00 €
dont prélèvement forfaitaire au taux de 12,8 % : 17 920.00 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 26 juin 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés

ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

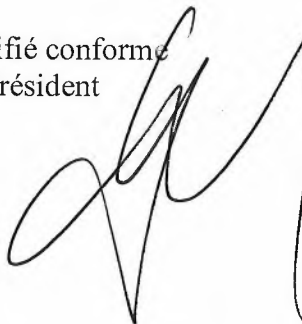
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	140 000,00	140 000,00	0,00
N-2	150 000,00	150 000,00	0,00
N-3	140 000,00	140 000,00	0,00

Certifié conforme
Le Président



Pour copie certifiée conforme
le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the text 'le Président'.

SAS ACM

Exercice du 01/02/2025 au 31/01/2026

Holding

Les perrières , 49500, Segré-en-anjou-bleu

SIREN : 407706381



Sommaire

1. Etats financiers	p. 3
1. 1. Bilan actif	p. 4
1. 2. Bilan passif	p. 5
1. 3. Compte de résultat	p. 6
 2. Annexe	 p. 7
2. 1. Faits caractéristiques	p. 8
2. 2. Immobilisations financières	p. 10
2. 3. Notes relatives aux postes du bilan	p. 11
2. 4. Notes relatives au compte de résultat	p. 16
2. 5. Autres informations	p. 17

Etats financiers

Bilan actif

	31/01/2026 (12 mois)		31/01/2025 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 966,00	- 1 204,25	4 761,75	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 524,78	- 104 524,79	- 0,01	1 049,42
Constructions	377 569,69	- 191 849,39	185 720,30	201 782,56
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	55 646,34	- 39 428,38	16 217,96	43 410,02
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	3 503 000,00		3 503 000,00	3 502 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	861,32		861,32	861,32
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	4 047 568,13	- 337 006,81	3 710 561,32	3 749 103,32
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	43 632,05		43 632,05	162 550,00
Autres créances	2 594 066,57		2 594 066,57	2 666 089,42
Charges constatées d'avance	6 282,49		6 282,49	
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	484 582,34		484 582,34	146 726,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 128 563,45		3 128 563,45	2 975 365,99
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	7 176 131,58	- 337 006,81	6 839 124,77	6 724 469,31
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	2 643 981,11			
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/01/2026 (12 mois) Total	31/01/2025 (12 mois) Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	1 200 000,00	1 200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	120 000,00	120 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 767 846,17	4 860 396,39
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	132 304,27	47 449,78
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 220 150,44	6 227 846,17
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 853,68
Emprunts et dettes financières diverses (3)	700,00	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 514,89	3 040,00
Dettes fiscales et sociales	53 687,01	33 897,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000,00	1 000,00
Autres dettes	560 072,43	440 831,80
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	618 974,33	496 623,14
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	6 839 124,77	6 724 469,31
(1) Dont versé	1 200 000,00	1 200 000,00
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	618 974,33	
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue	291 644,21	141 600,00	150 044,21	105,96
Chiffre d'affaires net	291 644,21	141 600,00	150 044,21	105,96
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	33 000,00		33 000,00	
Autres produits	1 003,58	210,18	793,40	377,49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	325 647,79	141 810,18	183 837,61	129,64
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	52 855,25	24 765,83	28 089,42	113,42
Impôts, taxes et versements assimilés	9 851,17	389,88	9 461,29	2 426,72
Salaires	58 187,52	31 713,10	26 474,42	83,48
Cotisations sociales	17 276,47	10 098,47	7 178,00	71,08
Dotations aux amortissements sur immobilisations	33 878,52	34 119,82	-241,30	-0,71
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	31 121,48		31 121,48	
Autres charges	575,11	1,81	573,30	31 674,03
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	203 745,52	101 088,91	102 656,61	101,55
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	121 902,27	40 721,27	81 181,00	199,36
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)	55 640,42		55 640,42	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)		18 856,00	-18 856,00	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	55 640,42	18 856,00	36 784,42	195,08
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	133,42	560,49	-427,07	-76,20
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	133,42	560,49	-427,07	-76,20
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	55 507,00	18 295,51	37 211,49	203,39
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	177 409,27	59 016,78	118 392,49	200,61
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45 105,00	11 567,00	33 538,00	289,95
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	381 288,21	160 666,18	220 622,03	137,32
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	248 983,94	113 216,40	135 767,54	119,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	132 304,27	47 449,78	84 854,49	178,83
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entité, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Agencements et aménagements de terrains : 10 ans
- * Constructions : de 20 ans à 30 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Changement de règles et méthodes comptables

À compter du 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement a été appliqué selon les dispositions prévues par les textes, sans retraitement des exercices antérieurs.

L'application de ce règlement a conduit à des changements de présentation dans le compte de résultat, notamment :

- la suppression de la rubrique « transferts de charges » ; les montants correspondants sont désormais présentés en diminution des charges concernées ou reclassés selon leur nature ;
- la suppression de la rubrique « produits de cession d'éléments d'actif » ; les opérations de cession d'immobilisations sont désormais présentées de manière distincte, avec constatation du produit de cession en résultat d'exploitation et de la valeur nette comptable en charges ;

– les produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel sont désormais reclassés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon leur nature.

Ces changements constituent des modifications de présentation sans impact significatif sur le résultat net de l'exercice ni sur les capitaux propres.

Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Engagement de retraite

Le montant des engagements de retraite n'est pas considéré comme significatif. Aucune évaluation n'a été faite au titre de l'exercice.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	31/01/2025 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/01/2026 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			5 966,00			5 966,00	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total			5 966,00			5 966,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	104 524,78					104 524,78	
Constructions	377 569,69					377 569,69	
Constructions sur sol propre	377 569,69					377 569,69	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	107 334,34		19 492,00		71 180,00	55 646,34	
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport	74 853,09				71 180,00	3 673,09	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 481,25		19 492,00			51 973,25	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	589 428,81		19 492,00		71 180,00	537 740,81	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	3 502 000,00		1 000,00			3 503 000,00	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés			1 000,00		1 000,00		
Prêts							
Autres immobilisations financières	861,32					861,32	
Sous-total	3 502 861,32		2 000,00		1 000,00	3 503 861,32	
Total	4 092 290,13		27 458,00		72 180,00	4 047 568,13	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		1 204,25		1 204,25
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total		1 204,25		1 204,25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	103 475,36	1 049,43		104 524,79
Constructions	175 787,13	16 062,26		191 849,39
Constructions sur sol propre	175 787,13	16 062,26		191 849,39
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 924,32	15 562,58	40 058,52	39 428,38
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	33 647,78	10 083,83	40 058,52	3 673,09
Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 276,54	5 478,75		35 755,29
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	343 186,81	32 674,27	40 058,52	335 802,56
Total	343 186,81	33 878,52	40 058,52	337 006,81

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI

Créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	861,32		861,32
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières	861,32		861,32
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 643 981,11	2 643 981,11	
Créances clients	43 632,05	43 632,05	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	43 632,05	43 632,05	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	2 398,56	2 398,56	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 398,56	2 398,56	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	2 591 668,01	2 591 668,01	
Groupes et associés (3)	2 591 668,01	2 591 668,01	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	6 282,49	6 282,49	
Total des créances	2 644 842,43	2 643 981,11	861,32

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques

(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée

Produits à recevoir

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir	16 632,05	162 550,00	- 145 917,95	- 89,77
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers				
Total	16 632,05	162 550,00	- 145 917,95	- 89,77

Dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	700,00	700,00		
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	700,00	700,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 514,89	3 514,89		
AUTRES DETTES	614 759,44	614 759,44		
Dettes sociales	13 432,45	13 432,45		
Personnel et comptes rattachés	9 045,21	9 045,21		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 387,24	4 387,24		
Dettes fiscales	40 254,56	40 254,56		
Impôts sur les bénéfices	33 537,00	33 537,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 910,01	5 910,01		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	83,00	83,00		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	724,55	724,55		
Autres	561 072,43	561 072,43		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000,00	1 000,00		
Groupe et Associés (3)	549 195,97	549 195,97		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	10 876,46	10 876,46		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	618 974,33	618 974,33		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700,00			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 853,68			
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	549 195,97			

Charges à payer

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 340,00	2 040,00	300,00	14,71
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	10 876,46		10 876,46	
Personnel - Charges à payer	3 608,59	2 953,82	654,77	22,17
Organismes sociaux - Charges à payer	1 127,17	19,37	1 107,80	5 719,15
Etat - Charges à payer	724,55	28,00	696,55	2 487,68
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	18 676,77	5 041,19	13 635,58	270,48

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	282 644,21	9 000,00	291 644,21
Chiffre d'affaires net	282 644,21	9 000,00	291 644,21

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	6 282,49		
Total	6 282,49		

Autres informations

Tableau des filiales et participations - 1ère partie

	Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES					
1. Renseignements détaillés	3 500 000,00	2 488 636,00	100,00	11 132 741,00	977 457,98
GUINEHEUX	3 500 000,00	2 488 636,00	100,00	11 132 741,00	977 457,98
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS					
1. Renseignements détaillés					

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		1 950,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total		1 950,00

Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	2,00
Dont apprentis	
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SAS ACM

Exercice clos au 31/01/2026

SARL Cabinet FERRE : Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 178 000 €

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables des pays de la Loire et de la Compagnie des commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Centre d'affaires Les Loges Saint-Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU

Téléphone : 09 86 62 51 25

E-Mail : pascal.ferre@cabinet-ferre.com

RCS ANGERS N° 879 742 831

ACM
SAS au capital de 1 200 000 €
Siège social : Les Perrieres
49500 Segré en anjou bleu
RCS 407 706 381

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/01/2026

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ACM relatifs à l'exercice clos le 31/01/2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ACM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation constituent un poste significatif des comptes annuels. Selon les mentions en annexe des comptes annuels, « Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence. »

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les éléments retenus par la direction pour justifier la valeur nette comptable des titres de participation et à vérifier, au regard des informations qui nous ont été communiquées, que cette valeur nette comptable n'était pas supérieure à leur valeur d'utilité ou à leur valeur réelle.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Verrières-en-Anjou, le 27 mai 2026
Le Commissaire aux comptes



FERRE AUDIT ET CONSEILS
représenté par Pascal FERRE

Bilan actif

	31/01/2026 (12 mois)		31/01/2025 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 966,00	- 1 204,25	4 761,75	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 524,78	- 104 524,79	- 0,01	1 049,42
Constructions	377 569,69	- 191 849,39	185 720,30	201 782,56
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	55 646,34	- 39 428,38	16 217,96	43 410,02
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	3 503 000,00		3 503 000,00	3 502 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	861,32		861,32	861,32
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	4 047 568,13	- 337 006,81	3 710 561,32	3 749 103,32
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	43 632,05		43 632,05	162 550,00
Autres créances	2 594 066,57		2 594 066,57	2 666 089,42
Charges constatées d'avance	6 282,49		6 282,49	
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	484 582,34		484 582,34	146 726,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 128 563,45		3 128 563,45	2 975 365,99
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	7 176 131,58	- 337 006,81	6 839 124,77	6 724 469,31
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	2 643 981,11			
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	1 200 000,00	1 200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	120 000,00	120 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 767 846,17	4 860 396,39
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	132 304,27	47 449,78
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 220 150,44	6 227 846,17
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 853,68
Emprunts et dettes financières diverses (3)	700,00	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 514,89	3 040,00
Dettes fiscales et sociales	53 687,01	33 897,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000,00	1 000,00
Autres dettes	560 072,43	440 831,80
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	618 974,33	496 623,14
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	6 839 124,77	6 724 469,31
(1) Dont versé	1 200 000,00	1 200 000,00
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	618 974,33	
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue	291 644,21	141 600,00	150 044,21	105,96
Chiffre d'affaires net	291 644,21	141 600,00	150 044,21	105,96
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	33 000,00		33 000,00	
Autres produits	1 003,58	210,18	793,40	377,49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	325 647,79	141 810,18	183 837,61	129,64
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	52 855,25	24 765,83	28 089,42	113,42
Impôts, taxes et versements assimilés	9 851,17	389,88	9 461,29	2 426,72
Salaires	58 187,52	31 713,10	26 474,42	83,48
Cotisations sociales	17 276,47	10 098,47	7 178,00	71,08
Dotations aux amortissements sur immobilisations	33 878,52	34 119,82	-241,30	-0,71
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	31 121,48		31 121,48	
Autres charges	575,11	1,81	573,30	31 674,03
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	203 745,52	101 088,91	102 656,61	101,55
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	121 902,27	40 721,27	81 181,00	199,36
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)	55 640,42		55 640,42	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)		18 856,00	-18 856,00	-100,00
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	55 640,42	18 856,00	36 784,42	195,08
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	133,42	560,49	-427,07	-76,20
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	133,42	560,49	- 427,07	- 76,20
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	55 507,00	18 295,51	37 211,49	203,39
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	177 409,27	59 016,78	118 392,49	200,61
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45 105,00	11 567,00	33 538,00	289,95
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	381 288,21	160 666,18	220 622,03	137,32
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	248 983,94	113 216,40	135 767,54	119,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	132 304,27	47 449,78	84 854,49	178,83
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Faits caractéristiques

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entité, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles**Amortissement**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Agencements et aménagements de terrains : 10 ans
- * Constructions : de 20 ans à 30 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Disponibilités**Comptes bancaires et caisses**

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Changement de règles et méthodes comptables

À compter du 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement a été appliqué selon les dispositions prévues par les textes, sans retraitement des exercices antérieurs.

L'application de ce règlement a conduit à des changements de présentation dans le compte de résultat, notamment :

- la suppression de la rubrique « transferts de charges » ; les montants correspondants sont désormais présentés en diminution des charges concernées ou reclassés selon leur nature ;
- la suppression de la rubrique « produits de cession d'éléments d'actif » ; les opérations de cession d'immobilisations sont désormais présentées de manière distincte, avec constatation du produit de cession en résultat d'exploitation et de la valeur nette comptable en charges ;

– les produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel sont désormais reclassés en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon leur nature.

Ces changements constituent des modifications de présentation sans impact significatif sur le résultat net de l'exercice ni sur les capitaux propres.

Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Engagement de retraite

Le montant des engagements de retraite n'est pas considéré comme significatif. Aucune évaluation n'a été faite au titre de l'exercice.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	31/01/2025 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/01/2026 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS							
INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			5 966,00			5 966,00	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total			5 966,00			5 966,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	104 524,78					104 524,78	
Constructions	377 569,69					377 569,69	
Constructions sur sol propre	377 569,69					377 569,69	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	107 334,34		19 492,00		71 180,00	55 646,34	
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport	74 853,09				71 180,00	3 673,09	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 481,25		19 492,00			51 973,25	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	589 428,81		19 492,00		71 180,00	537 740,81	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	3 502 000,00		1 000,00			3 503 000,00	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés			1 000,00		1 000,00		
Prêts							
Autres immobilisations financières	861,32					861,32	
Sous-total	3 502 861,32		2 000,00		1 000,00	3 503 861,32	
Total	4 092 290,13		27 458,00		72 180,00	4 047 568,13	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		1 204,25		1 204,25
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total		1 204,25		1 204,25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	103 475,36	1 049,43		104 524,79
Constructions	175 787,13	16 062,26		191 849,39
Constructions sur sol propre	175 787,13	16 062,26		191 849,39
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 924,32	15 562,58	40 058,52	39 428,38
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	33 647,78	10 083,83	40 058,52	3 673,09
Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 276,54	5 478,75		35 755,29
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	343 186,81	32 674,27	40 058,52	335 802,56
Total	343 186,81	33 878,52	40 058,52	337 006,81

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI

Créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	861,32		861,32
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières	861,32		861,32
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 643 981,11	2 643 981,11	
Créances clients	43 632,05	43 632,05	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	43 632,05	43 632,05	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	2 398,56	2 398,56	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 398,56	2 398,56	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	2 591 668,01	2 591 668,01	
Groupes et associés (3)	2 591 668,01	2 591 668,01	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	6 282,49	6 282,49	
Total des créances	2 644 842,43	2 643 981,11	861,32

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques

(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée

Produits à recevoir

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir	16 632,05	162 550,00	- 145 917,95	- 89,77
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers				
Total	16 632,05	162 550,00	- 145 917,95	- 89,77

Dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	700,00	700,00		
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	700,00	700,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 514,89	3 514,89		
AUTRES DETTES	614 759,44	614 759,44		
Dettes sociales	13 432,45	13 432,45		
Personnel et comptes rattachés	9 045,21	9 045,21		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 387,24	4 387,24		
Dettes fiscales	40 254,56	40 254,56		
Impôts sur les bénéfices	33 537,00	33 537,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 910,01	5 910,01		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	83,00	83,00		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	724,55	724,55		
Autres	561 072,43	561 072,43		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000,00	1 000,00		
Groupe et Associés (3)	549 195,97	549 195,97		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	10 876,46	10 876,46		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	618 974,33	618 974,33		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700,00			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 853,68			
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	549 195,97			

Charges à payer

	31/01/2026 (12 mois)	31/01/2025 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 340,00	2 040,00	300,00	14,71
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	10 876,46		10 876,46	
Personnel - Charges à payer	3 608,59	2 953,82	654,77	22,17
Organismes sociaux - Charges à payer	1 127,17	19,37	1 107,80	5 719,15
Etat - Charges à payer	724,55	28,00	696,55	2 487,68
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	18 676,77	5 041,19	13 635,58	270,48

Notes relatives au compte de résultat**Ventilation du chiffre d'affaires**

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	282 644,21	9 000,00	291 644,21
Chiffre d'affaires net	282 644,21	9 000,00	291 644,21

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	6 282,49		
Total	6 282,49		

Autres informations

Tableau des filiales et participations - 1ère partie

	Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES					
1. Renseignements détaillés	3 500 000,00	2 488 636,00	100,00	11 132 741,00	977 457,98
GUINEHEUX	3 500 000,00	2 488 636,00	100,00	11 132 741,00	977 457,98
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS					
1. Renseignements détaillés					

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		1 950,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total		1 950,00

Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	2,00
Dont apprentis	
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	